

Une fondation pour Le Mans Université

Pour accompagner son développement, Le Mans Université lance une fondation partenariale. Particuliers et entreprises peuvent désormais soutenir les projets ambitieux de l'établissement en matière d'enseignement, de vie étudiante, de recherche et d'innovation.

Les ambitions de la Fondation

Publiée au Journal officiel du 14 février 2023, la Fondation Le Mans Université a pour objectif de :

- renforcer la visibilité, les moyens et les équipements des composantes (facultés, IUT et école d'ingénieurs) et laboratoires de recherche de l'Université en favorisant des partenariats avec les entreprises, les collectivités territoriales, les acteurs de l'enseignement supérieur et plus largement l'ensemble du monde socio-économique ;
- consolider et diversifier les ressources propres de l'établissement en permettant des financements complémentaires issus du mécénat des entreprises et des particuliers.

Avec sa présidence mixte assurée par Catherine Cleder, directrice adjointe de l'ENSIM, et Guy Guilaumé, président du Crédit agricole Anjou-Maine, la Fondation s'appuie sur un conseil d'administration composé de représentants de l'université et de personnalités qualifiées. La direction opérationnelle a été confiée à Nils Langen.

Des projets pour faire rayonner l'Université

Création de bourses pour favoriser la mobilité des étudiants sur le territoire, sensibilisation des collégiennes et des lycéennes afin de promouvoir la mixité dans les filières techniques, promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation auprès des jeunes publics... la Fondation soutient d'ores et déjà de nombreux projets de l'Université.

« La fondation est ancrée dans le territoire et veut être acteur de l'ascenseur social que peut être l'université. C'est une passerelle entre enseignement supérieur et monde de l'entreprise. Notre vocation est d'appuyer les domaines de la recherche, de la formation, et de la vie étudiante et des personnels, sur les campus du Mans et de Laval. Dans cette dynamique, les mécènes particuliers et entreprises nous permettent, par leurs dons, d'être un accélérateur des projets » explique Nils Langen, directeur de la Fondation Le Mans Université.

Des partenaires déjà engagés

- Le Crédit Agricole Anjou-Maine
- Le Groupe EDF
- Super U Parigné l'Évêque
- Eaden, entreprise spécialiste du big data et de l'intelligence artificielle en agriculture

Devenir mécène

Pour collecter les dons des particuliers et entreprises, la Fondation s'est dotée d'un site internet : www.fondation-le-mans-universite.fr.

Comme pour toute association ou fondation d'entreprise, le versement d'un don ouvre droit à des réductions d'impôts :

- pour les entreprises : 60 % du montant des versements dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires (ex : un don de 3 000€ ne coûte que 1 200€ après réduction d'impôts) ;
- pour les particuliers : 66 % du montant des versements dans la limite de 20 % du revenu imposable (ex : un don de 100€ ne coûte que 34€ après réduction d'impôts).

Contact presse

Pauline Beltz

02 44 02 20 83 - 07 64 80 77 75

presse@univ-lemans.fr